
Programme de Formation

Métrés - réaliser un quantitatif avec méthode

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Toute personne maîtrisant les aspects technologiques de son métier et devant réaliser des métrés



Objectifs pédagogiques

- Synthétiser les informations d'un dossier de consultation.
- Rédiger une désignation précise.
- Utiliser les outils de mesure appropriés.
- Adopter une méthode pour quantifier les ouvrages avec précision.



Description

Savoir ce que l'on attend d'un métreur.

Découvrir les pièces marché et les spécifications des pièces écrites (CCTP, PGC, CCAP...)

Établir une fiche de synthèse qui suivra l'étude jusqu'à l'exécution.

Connaître les informations que l'on doit retrouver dans une désignation d'ouvrage

Revoir les calculs de surface et de volume.

Maîtriser l'utilisation du Kutch et de l'échelle.

S'approprier la feuille minute

Maîtriser les conventions et les unités de mesure.

Se remémorer la composition des éléments verticaux (complexe des murs et cloisons) et horizontaux (Dalle et plancher)

Savoir établir une codification efficace

Le métré sur site (relevé)

- La fiche de visite
- Le schéma



Prérequis

maîtriser les bases de la lecture de plan, les opérations mathématiques de base et les proportions.





Modalités pédagogiques

Formation en présentiel

Alternance d'apports théoriques et de mises en application

pratique par des applications concrètes.



Moyens et supports pédagogiques

Les supports de formation seront accessibles dans l'espace extranet du stagiaire ou remis lors ou à l'issue de la formation.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation des acquis de la formation repose sur un dispositif structuré en trois temps, visant à mesurer l'évolution des compétences du stagiaire tout au long du parcours.

Auto-positionnement avant la formation : Le stagiaire complète un questionnaire d'auto évaluation avant l'entrée en formation, basé sur les compétences visées. Cet outil permet d'identifier les attentes, les connaissances initiales et les axes de progression

Suivi des acquis pendant la formation : Le formateur utilise un tableau de suivi individualisé pour évaluer la montée en compétences de chaque stagiaire au regard des objectifs pédagogiques. Ce tableau est complété au fur et à mesure des séquences pédagogiques sur la base d'observations, exercices pratiques et échanges. Il permet d'attester objectivement de l'atteinte progressive des compétences visées.

Auto-positionnement en fin de formation : A l'issue du parcours, le stagiaire remplit à nouveau le questionnaire initial. Cette comparaison avant/après permet de mesurer les progrès réalisés et d'impliquer le bénéficiaire dans l'évaluation de son propre apprentissage.

Attestation de formation envoyée à l'entreprise après la formation